A PROPOS DES ORGUES DE SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE ET DU MONT-AUX-MALADES

NOUVELLES RÉFLEXIONS

==========

Cet article s'inscrit dans la suite des publications relatives à ces deux instruments(1). Il vise à approfondir la connaissance que nous en avons, en dehors de toute polémique que certains auraient aimé déceler dans la confrontation des points de vue ; l'expérience du facteur d'orgues et celle de l'historien demeurent complémentaires, de façon inéluctable, spécialement dans le cas d'instruments comme ceux-ci qui font appel, avant tout, à l'archéologie organologique, sans l'appui de documents explicites. Aussi, aimerions-nous revenir sur quelques points qui sont encore sujets à discussion.

Le buffet unique.

Cettecaractéristique, commune aux deux orgues, est indissociable de la présence d'un sommier unique, en une ou deux parties, où les gravures de grand orgue et de positif alternent (2).

La comparaison avec les autres instruments de ce type que nous connaissons. Saint-Laurent de Rouen (1747-1752) et le projet pour les Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen (1777) - permet de dégager quelques constantes normandes(3).

- Dans tous les cas, le positif est doté d'un nombre de jeux plus important que le grand orgue.
- Les jeux d'anche se répartissent toujours de la façon suivante: trompette et clairon au grand orgue ;
cromorne et voix humaine au positif(4).

La première remarque ne s'applique ni à l'orgue de Houdan, ni à celui de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen (version 1771) mais ces deux instruments ne sont pas l'oeuvre de facteurs rouennais. Ils sont dus, respectivement, à Louis-Alexandre et François-Henri Clicquot.

L'idée de se tourner vers l'orgue de Houdan pour combler les lacunes de la documentation à propos de l'orgue de Saint-Martin-de-Boscherville paraît donc trop hâtive. Au lieu de rapprocher ces deux instruments, la comparaison pourrait, au contraire, permettre de déceler les spécificités de la facture normande.

Le cas de l'orgue des Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen est particulièrement intéressant, puisque nous pouvons comparer le projet primitif, conforme au modèle que nous venons d'évoquer, et la réalisation finale. La composition prévue, sur sommier unique, était la suivante :

Grand orgue : Montre 4, Cornet, Flûte allemande, Bourdon 8, trompette et clairon.

Positif : Bourdon (8 ?), Prestant, Nasard, Doublette, Tierce, Larigot, Fourniture III, Cimbale II, Cromorne et voix humaine.

Récit : Cornet.

Mais les facteurs, François et Louis GODEFROY, construisent un positif dorsal et adoptent alors une répartition des jeux conforme aux normes que nous rencontrons habituellement :

Grand orgue : Montre 4, Bourdon 8, dessus de flûte 8, Cornet, Nasard Doublette, Tierce, Fourniture III, Cimbale II, trompette et Clairon.

Positif : Prestant, Bourdon 8, Flûte allemande, Nasard, Doublette, Tierce, Larigot, Fourniture II, Cimbale II, Cromorne et Voix humaine.

Récit : Cornet.

Les buffets.

Nous avons proposé, dans notre thèse (5), la structure probable des buffets normands, au début du XVII° siècle ; ils comportaient alors trois tourelles, la plus grande au centre et deux plates faces(6).

A l'aide de cette "règle", il est possible d'examiner à nouveau le buffet de Saint-Martin-de-Boscherville et de constater qu'il obéissait parfaitement, à l'origine, à cette règle. En effet, comme l'a très justement remarqué Philippe HARTMANN, le buffet a été agrandi lors de la réfection de l'instrument, en 1733 (7). Cependant, à cette date, les tourelles latérales n'ont pas été ajoutées, mais surélevées et écartées afin de permettre l'adjonction des plates-faces externes. La différence de décoration, au sommet des plates-faces, corrobore cette interprétation de l'agrandissement du buffet.

Le buffet de l'orgue du Mont-aux-Malades paraît plus curieux et pose de nombreux problèmes d'interprétation. La plus grande partie de sa décoration le rattache au XVI° siècle, même s'il a pu être construit, déplacé ou aménagé au début du XVII° siècle(8).

Le dédoublement des plates-faces semble dater, à Rouen, du milieu du XVII° siècle (9). Cette disposition, à Mont-Saint-Aignan, pourrait être alors le résultat de la transformation de l'instrument, en 1662. De la même époque, pourraient dater les médaillons du sommet des plates-faces, à la suite d'une mise à niveau de celles-ci avec les tourelles. A l'origine, les plates-faces étaient sans doute légèrement surélevées, comme celles du grand orgue d'Ecouis, avec un bandeau sculpté ou décoré.

Les Instruments.

* Des doutes ont été émis à propos de l'origine du sommier de l'orgue du Mont-aux-Malades. Cependant, de nombreux éléments tendent à confirmer la date de 1662 :

- la similitude des signatures relevées sur un tampon de la laye et au dos de l'instrument(10) .

- au XVIII° siècle, les sommiers étaient habituellement divisés en deux parties ; seule exception connue, dans la région, celui de Saint-Nicolas de Rouen, construit en 1731 par Charles LEFEBVRE, transféré depuis à la chapelle de l'Hôpital Charles-Nicolle.

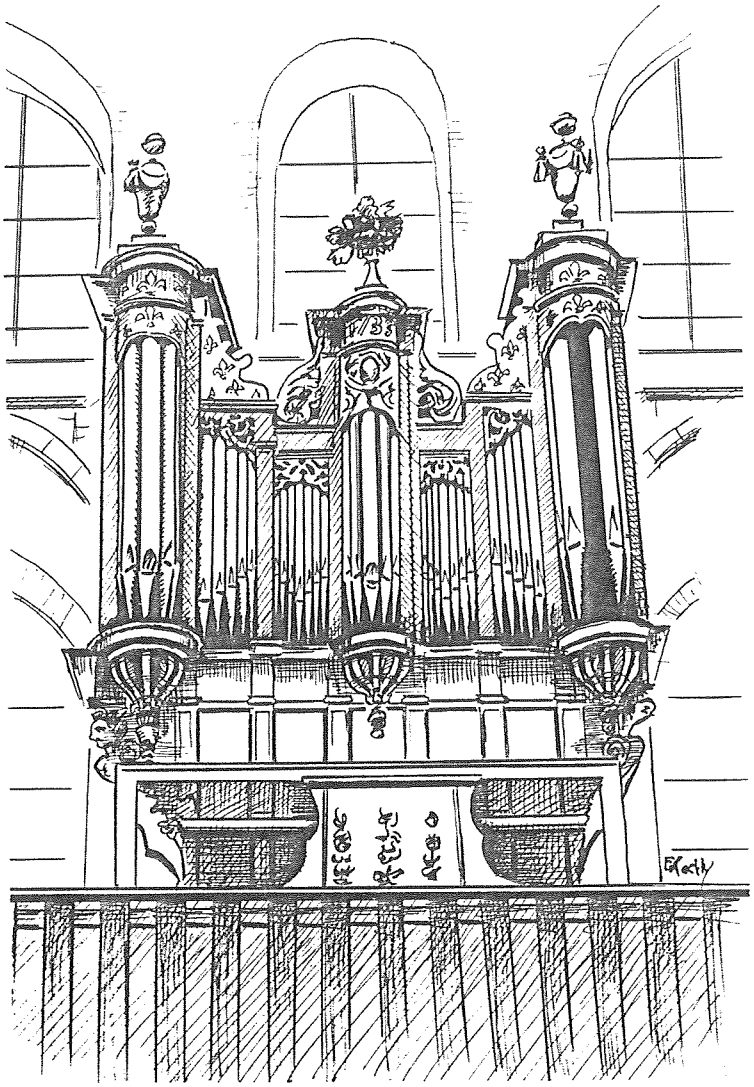

St MARTIN DE BOSCHERVILLE

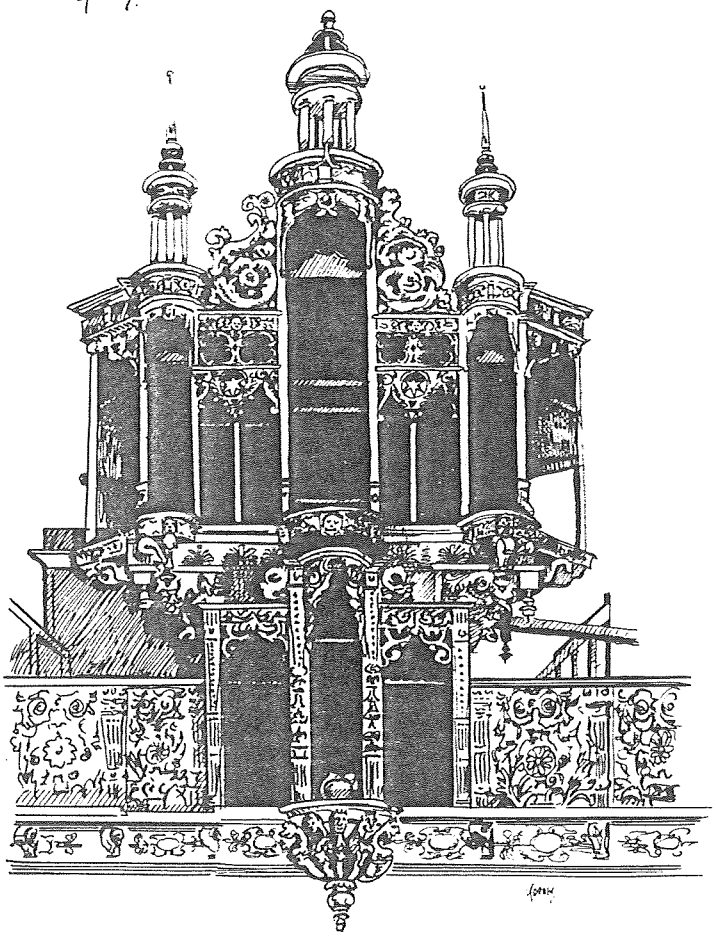

St THOMAS DE MONT-SAINT-AIGNAN

- l'étendue du cornet de grand orgue (22 notes), (c'est-à-dire : ré, mi-ut) révèle une origine du XVII° siècle (11).

- les dessus de flûte de positif et grand orgue ne peuvent dater que d'une modification de structure de l'instrument, au cours du premier tiers du XVIII° siècle. A cette occasion, le récit a été porté à 27 notes (ut-ré), les autres claviers restant limités à quatre octaves (ut-ut), selon une pratique rencontrée souvent à cette époque (12).

* La composition de l'orgue de Saint-Martin-de-Boscherville proposée par Philippe HARTMANN (13), tout en demeurant hypothétique, se rapproche très certainement de la réalité au moins pour les claviers de grand orgue et positif.

L'éventualité d'un troisième clavier (récit) paraît peu probable, bien que la supposition soit séduisante. La difficulté de faire passer la mécanique peut, certes, être surmontée ; mais, la place disponible (entre les deux pièces gravées du cornet de grand orgue) ne permettrait l'installation que d'une seule octave ; ce qui irait à l'encontre de toutes les pratiques, et ce qui serait absurde sur le plan musical.

Il reste, cependant, à proposer une explication aux particularités relevées par Ph. HARTMANN (subsistance d'une console intacte, traces de son symétrique, trace du porte-vent). Il faut plutôt voir là, selon nous, les traces laissées par la pose d'un accessoire. Il ne peut s'agir d'un rossignol ; l'accès difficile ne favorise pas le renouvellement nécessaire de l'eau. Nous supposons plutôt l'existence d'une musette, du type de celle installée par Jean-Baptiste-Nicolas LEFEBVRE à l'orgue de Saint-Denis de Rouen, en 1736 : trois tuyaux parlant sur une même touche, accordés Fa-Fa-Ut (14).

Ces quelques réflexions ne prétendent pas apporter une solution définitive aux problèmes soulevés par les instruments de Saint-Martin-de-Boscherville et du Mont-aux-Malades. Un inventaire exhaustif des tuyaux subsistants reste nécessaire pour le premier, de même, dans les deux cas, le démontage du sommier peut apporter des éléments nouveaux. Nous espérons toutefois que ces remarques pourront contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de l'orgue en Normandie aux XVII° et XVIII° siècles, et qu'elles aideront à envisager une restauration correcte des instruments qui nous sont parvenus (15).

Marcel DEGRUTERE

Notes.

1 Voir notre étude, Le grand orgue du prieuré du Mont-aux-malades lez Rouen, in Cahiers et Mémoires de l'Orgue, n°28, 1982 ; notre article, L'orgue de l'abbaye Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville, in L'Orgue, n°196, octobre-décembre 1985, pp. 4-9 (article écrit en 1982, et déjà dépassé lors de sa parution) ; et les articles de Philippe HARTMANN, Mystères et lumières sur deux orgues d'abbayes normandes, in L'Orgue Normand, n°6, pp. 31-33 ; n°7, pp 38-41 ; n°8, pp. 29-33 et n°10, pp. 22-26. Pour ces deux instruments, comme pour le contexte normand, l'ensemble est à compléter par notre thèse,

L'orgue à Rouen aux XVII° et XVIII° siècles, Paris-Sorbonne, 1986, 575+629 p. Un exemplaire est disponible aux Archives Départementales de Seine-Maritime.

2 Il faut donc exclure de la comparaison les instruments à buffet unique dont le positif est installé dans le soubassement : Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, au XVII° siècle (Cf. N. DUFOURCQ, Le livre de l'orgue français, t. 1, pp. 212-213, et notre thèse, t. 2, pp. 138-139 et 142) et Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen (voir notre thèse, t. 2, pp. 432-438).

3 Voir les documents, in N. DUFOURCQ, Ibid., pp. 354-358 (Saint-Laurent) et notre thèse, t. 2, pp. 543-545 (projet pour les Bénédictines) et pp;538-540 (pour la version définitive). On peut encore rapprocher de ces instruments l'orgue du prieuré Saint-Arnoult de Crépy-en-Valois, construit par le facteur normand Antoine Vincent, en 1684 (voir notre étude sur ce facteur, en préparation, qui sera sans doute publiée par "Connaissance de l'Orgue").

4 Pour l'orgue du Mont-aux-malades, une divergence subsiste avec les propositions de Ph. HARTMANN ; mais toute vérification est devenue momentanément impossible, un registre ayant été cassé. Cependant, l'emplacement des tirants de registre, à la console, tend à confirmer l'attribution cromorne au positif (voir annexe). La présence du cromorne au grand orgue est, d'ailleurs, extrêmement rare (voir notre thèse, t. 1, p.424).
L'orgue de Crépy-en-Valois fait exception ; il ne possède que trois jeux d'anche : trompette et voix humaine au grand orgue et cromorne au positif.

5 Voir t. 1, pp. 303-305.

6 Voir par exemple, les buffets de Veules, Néville et Ecouis (pour ce dernier, grand orgue uniquement ; le positif est postérieur).

7 In L'Orgue Normand, n°7, p. 33.

8 La décoration, à elle seule, ne peut servir à dater une construction. Nous connaissons l'exemple de Notre-Dame-la-Ronde de Rouen où le nouveau buffet construit en 1719 reprend la décoration de l'ancien buffet du XVI° siècle (voir notre thèse, t. 1, pp. 286-288 et t; 2, pp. 84-88).

9 Voir notre thèse, t. 1, pp. 305-307. le premier exemple de ce type, à Rouen, serait l'orgue des Carmes, construit en 1647, et transféré à Saint-Jean d'Elbeuf à la Révolution.

10 Cf. notre étude, in Cahiers et Mémoiresde l'Orgue, p. 8.

11 Voir le tableau comparatif que nous avons établi, dans notre thèse, t. 1, p. 403. En 1662, l'étendue du cornet de l'orgue du Mont-aux-Malades paraît déjà en retard sur la pratique courante.

12 Cf. notre thèse, t. 1, p. 352.

13 In L'Orgue Normand, n°6, p. 32.

14 Voir notre thèse, t. 1, p. 428, et la description précise que donne le facteur de l'installation de la musette, t. 2, p. 123.

15 Pourquoi, par exemple, s'être référé au traité de Dom Bedos (qui, à notre connaissance, n'est jamais venu en Normandie, si ce n'est pour visiter l'orgue de la cathédrale d'Evreux en 1778) pour restituer le pédalier à la française de l'orgue de l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen, alors que nous disposons ici de deux modèles normands réels?

*

* *

Annexe

Composition de l'orgue du Mont-aux-Malades, relevée à la console *.

Nous donnons la composition de l'instrument telle qu'elle apparaît à la console, en respectant la disposition des tirants.
Une logique s'en dégage : les tirants extérieurs correspondent au grand orgue (sauf la trompette de récit) et les tirants intérieurs, au positif (sauf le cornet de récit).

	x(registre vide ? sans étiquette ?)		Flûte
Montre			Grand cornet
	Cornet de récit	Prestant	
Prestant			Tremblement
	Tremble D	Doublette	
Flûte...			Trompette (récit)
	Bourdon	larigot	
Fournit			Bourdon
	nasard	Fournit	
Cymbale			D prestant
	Tierce	Cymbale	
Trompette			Clairon
	Cromorne	Voix humaine	

* Lors de l'étude que nous avons réalisée en 1980, les étiquettes étaient peintes. Nous ne connaissons pas l'auteur du décapage de la console, mais, il semble qu'aucune mission de ce genre n'ait été confiée. Quel que soit l'intérêt du résultat d'une telle initiative, nous ne pouvons que désapprouver ce genre d'intervention réalisée à titre personnel sur un instrument classé.